



Communiqué de presse
le 22 mars 2019

Bon Usage du Médicament Quelles initiatives, quelles innovations ?

A l'heure où la pertinence des soins est l'un des objectifs clés affichés de la stratégie « Ma Santé 2022 », le bon usage du médicament s'impose dans la réflexion nationale comme un levier majeur pour répondre à cet enjeu. C'est dans ce contexte politique actif qu'a lieu le 22 mars 2019 le colloque annuel du Collectif « Bon Usage du Médicament » accueilli au ministère de la santé. Les meilleurs experts du sujet seront présents (cliniciens, patients, politiques, industriels, assurance maladie...) pour échanger et proposer des solutions concrètes.

Mauvais dosage, mauvaise prise, non-respect du traitement prescrit, interaction entre plusieurs médicaments... les causes d'un accident lié à un médicament sont multiples et la plupart d'entre elles pourraient être évitées. Le bon usage du médicament est un véritable enjeu de santé publique, puisqu'au-delà des conséquences sur le patient, qui peuvent aller jusqu'au décès, un bon usage du médicament entre dans l'objectif de pertinence des soins, et représente des économies non négligeables pour l'Assurance maladie.

Tous ensemble, il est possible d'améliorer le bon usage du médicament, et ainsi la pertinence des soins

Lors de son premier colloque en 2018, le Collectif « Bon Usage du Médicament », qui réunit l'ensemble des acteurs du médicament (ordres et syndicats de médecins, de pharmaciens, de kinésithérapeutes, assureurs, acteurs médico-sociaux, industriels, éditeurs de logiciels...) avait présenté à la Ministre des solidarités et de la santé, Agnès BUZYN, son bilan et les résultats de 3 années de travail depuis sa création. A cette occasion, le collectif avait donné rendez-vous en 2019 à la même date afin de prolonger la mobilisation. Ce colloque 2019 offre, pour la première fois, l'opportunité de partager les innovations, les expériences et les bonnes pratiques nationales et internationales, sur le bon usage du médicament afin d'inspirer nos politiques de santé et de sensibiliser le grand public.

Deux grands temps forts

9h00 – 13h : Partage d'expertises

Après le point de vue de l'Assurance maladie représentée par Nicolas Revel, Directeur de la CNAM, quatre tables rondes sur des thématiques essentielles du bon usage : le pilotage, les outils, la formation et l'information, permettront aux plus grands experts d'échanger avec les décideurs publics (Jean-Marc AUBERT, Directeur de la DRESS, les Professeurs Pascale JOLIET et Bertrand DECAUDIN de la Conférence des Doyens de Médecine et de Pharmacie, Michèle LENOIR-SALFATI, Directrice Générale de l'Agence du DPC, le Dr Gérald KIERZEK, auteur du Rapport sur l'information des usagers et des professionnels de santé, notamment)

14h30 – 17h : Partage d'expériences

Après un tour d'horizon des expériences internationales, 12 projets innovants destinés à favoriser le bon

usage des médicaments seront mis en lumière en 3 minutes chacun devant l'auditoire qui sera invité à réagir.

Grand témoin de la journée, l'économiste Nicolas BOUZOU clôturera le colloque.

Des projets innovants à la fois sur un plan technologique, numérique et médico-économique.

Quelques exemples :

Projet	Descriptif du projet	Contact
Evaluer le risque des prescriptions intra-hospitalières (VIDAL Group)	Une application analyse le flux des prescriptions, des résultats d'analyses biologiques et des variables du patient (âge, poids, sexe), selon des règles métier validées.	Maurice Ventura - Directeur Marché Hôpital
Lutter contre les médications inappropriées avec un jumeau digital (ExactCure)	Un jumeau digital simule l'efficacité et les interactions des médicaments dans le corps d'un individu en fonction de ses caractéristiques personnelles.	Fabien Astic - Co-founder https://www.exactcure.com/
Eviter des erreurs de prescription grâce à l'intelligence artificielle (Posos)	Un outil informatique relevant de l'IA, pour apporter immédiatement une réponse fiable aux questions que se posent les professionnels de santé sur les médicaments afin de leur éviter les erreurs dans la prescription et l'usage de ces médicaments.	Emmanuel Bilbault – Co-founder https://www.posos.fr/
Réduire le taux de ré-hospitalisation (DiVa)	Un suivi des accidents vasculaires cérébraux et des infarctus du myocarde en ville. Il a pour objectif de réduire le taux de ré-hospitalisation à un an de 10 points : AVC : 33 % à 23 % et IDM : 25 % à 15 %	Pascal Louis – Président URPS pharmaciens Bourgogne-Franche Comté https://www.chu-dijon.fr/fr/actualites/2018/12/06/diva-dijon-vascular-project

Le bon usage du médicament : une cause de santé publique.

Les médicaments sont là pour nous aider. Leur usage inapproprié peut cependant conduire à des accidents graves (hospitalisations, décès), pourtant évitables dans plus de la moitié des cas. Promouvoir le bon usage du médicament est l'objectif ambitieux que s'est fixé le Collectif Bon usage du médicament en réunissant dès 2015 tous les acteurs impliqués.

De nombreuses actions ont été menées depuis 3 ans : une campagne de sensibilisation d'envergure auprès du grand public et des professionnels de santé (affiches, inserts dans les magazines, conseils de bonnes pratiques...), programmes d'e-learning pour les pharmaciens, réunions de révision des pratiques entre médecins et pharmaciens dans les territoires et les EHPAD, évolutions des logiciels d'aide à la prescription...

Les médicaments sont là pour vous aider mais... ils ont parfois du mal à vivre ensemble.

Votre médecin et votre pharmacien peuvent adapter votre traitement pour renforcer son efficacité et préserver votre santé.

Collectif bon usage du médicament

Logos partenaires : CNP, FSPF, KLESIA, utip, etc.

10 CONSEILS
pour un bon usage du médicament

- 1 Je respecte la posologie et la prescription : le nombre de cachets ou de gouttes par prise, le nombre de prises, l'horaire des prises, la durée du traitement.
- 2 A l'occasion de chaque consultation, j'informe mon ou mes médecins de tous les médicaments que je prends et je n'hésite pas à demander s'il existe des risques d'interactions.
- 3 Je ne décide jamais moi-même d'interrompre, de suspendre ou d'espacer un traitement en cours.
- 4 Je signale à mon médecin tout événement pouvant modifier l'efficacité ou la tolérance d'un traitement : hospitalisation, infection, choc émotionnel...
- 5 Si je soupçonne mon traitement d'être à l'origine d'effets indésirables, j'avertis immédiatement mon médecin.
- 6 Je fais un bilan régulier, au moins tous les ans, de mes traitements en cours, avec mon médecin traitant.
- 7 Je conserve mes médicaments dans leur emballage d'origine.
- 8 En cas de substitution par un générique, je fais clairement préciser par le pharmacien à quel médicament inscrit sur l'ordonnance il correspond ; je le fais inscrire sur la boîte.
- 9 Lorsque j'achète de moi-même un médicament sans ordonnance, je demande conseil au pharmacien.
- 10 Dans tous les cas, je n'hésite pas à interroger les professionnels de santé - médecins, pharmaciens, infirmiers, kinésithérapeutes - pour répondre à mes questions.

Le « Collectif du bon usage du médicament » : 18 partenaires actifs

- Représentants des pharmaciens : FSPF, USPO, UTIP Association, Le Collectif, CN URPS PL
- Représentants des médecins : SFGG, CNPG, CSMF
- Ordre National des Infirmiers
- Ordre National des Masseurs Kinésithérapeutes
- Les entreprises du médicament : LEEM, Teva
- Institutions de prévoyance : Klesia et Malakoff Médéric
- Gestionnaires d'EHPAD, de Cliniques et d'HAD : Korian
- Services et soins à la personne (Centres de santé, EHPAD, services infirmiers à domicile) : ADMR
- Editeurs de données et de logiciels : Vidal et CompuGroup Medical (CGM)

Contacts presse du Collectif Bon Usage du médicament

Stéphanie Bou – 01 45 03 88 38 – sbou@leem.org
Virginie Pautre – 01 45 03 88 87 – vpautre@leem.org
Julie Agron – 01 45 03 86 82 – jagron@leem.org